

Lors de la création d'un dossier Grand-Âge, il est nécessaire de compléter le volet autonomie avant d'envoyer la demande à un EHPAD et/ou une USLD.



Cette fonctionnalité est accessible aux utilisateurs ayant les habilitations pour créer un dossier Grand-Âge et valider le volet autonomie.

Cette fiche pratique vous indique comment compléter le volet autonomie.

1 Accéder au dossier Grand-Âge



Se référer à la fiche pratique « **Se connecter à ViaTrajectoire** ». (FP_VT_TM11)

2 Compléter le volet autonomie

1. Cliquez sur **VOLET AUTONOMIE** dans le **Contenu du dossier**

Contenu du dossier	
VOLET ADMINISTRATIF	Validé (23 févr.)
VOLET MÉDICAL	Validé (23 févr.)
VOLET AUTONOMIE	Non Renseigné
PIÈCES JOINTES	



Si le dossier patient est créé sur la base d'un dossier sanitaire existant, ViaTrajectoire vous proposera d'importer les données d'autonomie qui figurent dans son dossier afin de pré-remplir le volet autonomie.

2. Après avoir complété la grille **AGGIR**, cliquez sur le bouton  **Evaluer**
3. Complétez la partie **Appareillages**

Appareillages [Tout cocher à 'Non'](#)

Fauteuil roulant Oui Non

Lit médicalisé Oui Non

Matelas anti-escarres Oui Non

Déambulateur / Canne Oui Non

Orthèse Oui Non

Prothèse (dont prothèse dentaire) Oui Non

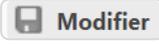
Pacemaker Oui Non

Autres (préciser)

3 Sauvegarder et valider le volet autonomie

1. Cliquez sur le bouton  si le volet autonomie n'est pas prêt à être envoyé
2. Une fois le volet complété et prêt à être envoyé, cliquez sur le bouton 

4 Modifier le volet autonomie

1. Cliquez sur **VOLET AUTONOMIE** dans le **Contenu du dossier**
2. Cliquez sur le bouton 
3. Une fois les modifications effectuées, cliquez sur le bouton 

5 Visibilité de la validation du volet autonomie

Lorsque le volet autonomie est validé, l'information est indiquée

- Dans le contenu du dossier : 
- Directement sur le tableau de bord « Mes dossiers », dans la colonne « Remplissage »

